

PROJET DE DÉLIBÉRATION**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Suite au vœu émis par le Conseil du 5^{ème} arrondissement lors de sa séance de septembre, la Ville de Paris souhaite rendre hommage à Mme Adélaïde Hautval, médecin psychiatre au parcours exemplaire, témoignage de la lutte contre la barbarie nazie.

Adelaïde Hautval est née Adélaïde Haas en 1906 dans une famille protestante alsacienne. Après des études de médecine à Strasbourg, elle travaille dans des hôpitaux et des instituts neuro-psychiatriques en Alsace et en Suisse. En 1942, elle est emprisonnée puis internée dans différentes prisons pour avoir protesté contre les mauvais traitements infligés par des soldats allemands à une famille juive. En 1943, elle est déportée à Auschwitz. Peu après son arrivée, elle est assignée à l'infirmerie du camp des femmes. Elle les soigne de son mieux et refuse de conclure à une incapacité partielle ou totale de travail des femmes qu'elle examine, notamment en sa qualité de psychiatre, pour ne pas les condamner à mourir dans les chambres à gaz. Transférée dans une unité de recherche médicale, elle refuse systématiquement de participer aux expérimentations réalisées par plusieurs médecins nazis sur des détenues juives. Envoyée au camp de Ravensbrück, elle y soigne notamment les malades du typhus, maladie dont elle sera atteinte. Libérée en avril 1945, elle reste aux camps pour soigner les malades et ne rentre en France qu'en juin par le dernier avion transportant des déportés. A son retour de déportation, elle est aussi la première à témoigner des expériences dites « médicales » pratiquées à Auschwitz et à Ravensbrück. Ses mémoires seront publiées en 1991 sous le titre *Médecine et crimes contre l'humanité*.

Elle est décorée de l'Ordre national de la Légion d'honneur en décembre 1945. Elle est nommée Juste parmi les nations en 1965, deuxième française et première personnalité médicale française distinguée par Yad Vashem. Se découvrant des signes de la maladie de Parkinson, elle met fin à ses jours en 1988.

Au regard du parcours de vie et du symbole que représente Adelaïde Hautval, et dans le prolongement du souhait exprimé par le Conseil du 5^{ème} arrondissement, il est proposé d'attribuer son nom au centre de santé municipal situé 3, rue de l'Epée de Bois (5e).

Le centre de santé de l'Epée de Bois est installé à l'adresse où résidait une autre femme importante de l'histoire de la santé sociale, Jeanne Marie Rendu, en religion sœur Rosalie (1786-1856), qui œuvra auprès des foyers pauvres du quartier Mouffetard pendant près de 50 ans, inspirée par le mouvement de charité de cette époque. Elle fonda la Société de Saint Vincent de Paul avec Frédéric Ozanam et est connue pour avoir ouvert un dispensaire et un asile dans ce quartier.

La Ville de Paris gère à ce jour 5 Centres de santé municipaux polyvalents et 2 Centres dentaires. Le centre de santé de la rue de l'Epée de bois, entièrement rénové en 2018, accueille environ 7 000 patients

chaque année et propose près de 19 000 consultations de médecine générale et spécialisée (dermatologie, gynécologie et soins dentaires) et de soins infirmiers. L'équipe du centre de santé Épée de Bois est constituée de 28 agents dont 13 praticiens médicaux et dentaires, 9 personnels paramédicaux (cadre de santé, infirmières, psychologue, podologue et assistantes dentaires) et 6 personnels d'accueil. Le nouveau projet de santé du centre élaboré en 2024 prévoit de renforcer la prévention et promotion de la santé, ainsi que les parcours de prise en charge à destination des personnes âgées, d'améliorer la visibilité du centre auprès des publics jeunes, d'optimiser l'offre de soins non programmés et la prise en charge des urgences, d'expérimenter le fonctionnement du centre avec un infirmier de pratique avancée et de contribuer au développement de l'usage de la télémédecine.

La dénomination de ce centre en hommage à Adélaïde Hautval et à son engagement admirable est aussi une façon de tisser des liens à travers l'histoire des femmes de santé et de leurs combats.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris